



COMMISSION DES COMPETITIONS

Procès-verbal N°4 du 13 Juillet 2026

Président : Guillaume ARNOULD

Présents : Badr LABYAD, Damien MARCHOIS, Miguel VINCENT et Thierry TUMSON

Absent : Romain LAVIGNE

Assiste : Benoît CHAPPE, responsable des compétitions

CHAMPIONNATS DISTRICT

Mise à niveau

Pour la saison 2026/2027

(sous réserve des modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours)



Championnats Seniors

A l'issue de la saison :

Championnat D2 3 Brasseurs

- Mise en inactivité de l'équipe de Saint Germainmont
 - Maintien de l'équipe de Blagny Carignan FC 2

Championnat D3 3 Brasseurs

- Entente entre les clubs de FC Charleville et Le Theux FC.
 - Les 2 équipes étant en D3, une place vacante est disponible
- Non engagement de l'équipe de La Francheville US
 - Seconde place vacante
- Non engagement de l'équipe de Les Ayvelles US 3
 - Troisième place vacante
- Souhait de Saint Menges US d'évoluer en Championnat D4 3 Brasseurs, contrairement à leur maintien sportif en Championnat D3 3 Brasseurs
 - Quatrième place vacante
- Place vacante laissé par le maintien de Blagny Carignan FC 2 en Championnat D2 3 Brasseurs
 - Cinquième place vacante

Suite à ces différents ajustements, il convient de faire monter 5 équipes supplémentaires.

Voici pour rappel le tableau des meilleurs seconds du championnat D4 3 Brasseurs :

Groupe	Equipes	Points	Buts pour	Buts contre	Différence de but	Classement
A	Revin US 2	13	18	9	9	1
B	TRM AS 3	9	7	7	0	4
C	Sapogne RC	11	9	8	1	2
D	Entente B.A.B.	9	15	14	1	3



Il faut donc aussi définir le tableau des meilleurs 3eme de Championnat D4 3 Brasseurs, voici le tableau :

Groupe	Equipes	Points	Buts pour	Buts contre	Différence de but	Classement
A	Nouzonville 2	3	7	20	-13	4
B	Saint Laurent	8	7	5	2	1
C	Noyers Pt Maugis 2	8	12	11	1	2
D	Entente de la vaux 2	6	13	16	-3	3

L'équipe de Noyers Pont Maugis 2 ne pouvant accéder à l'échelon supérieure suite à la participation de Noyers Pont Maugis 1 au Championnat D3 3 brasseurs.

L'équipe de l'US Revin 2 étant déjà montée, les équipes de Sapogne, de l'Entente BAB, de TRM 3, Saint Laurent AS et Entente de la vaux 2 évolueront en Championnat D3 3 Brasseurs pour la saison prochaine.

Championnats Vétérans

- Entente entre l'équipe de Stellantis et Les Ayvelles
 - Maintien de l'équipe de Charleville ES
- Refus du club de SC Vivarois de monter
- Refus du club de Glaire AS
- Refus du club de Val de l'aisne
- En attente des réponses de Remilly Aillicourt puis de La Francheville pour un engagement supplémentaire en D1



Championnats Séniors F

Championnat D1 :

- Demande de Le Chesne de redescendre en D2
- Demande de Aubrivoise US de redescendre en D2
 - L'OCPAM 2 accède en D1
 - En attente d'une équipe supplémentaire

Procédure d'appel

Les présentes décisions de la Commission des Compétitions du District des Ardennes sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale dans un délai de 2 jours à compter du lendemain de leur notification ou publication par envoi en recommandé à :
District des Ardennes de football – Rue des Illées – 08140 Bazeilles ou à l'adresse électronique : secretariat@districtfoot08.fff.fr, selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président

Guillaume ARNOULD

Le Secrétaire

Damien MARCHOIS